

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 04110

Numéro SIREN : 528 556 806

Nom ou dénomination : ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2023 sous le numéro de dépôt 15734

SAS ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

Société par actions simplifiée au capital de 9 241 720€
Siège social : 1 Rue du Docteur Zamenhof, 13016 Marseille

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Z.I. Molina La Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir – BP 178
42004 Saint-Etienne Cedex 1
Tél . : 04 77 47 64 35
Fax : 04 77 47 64 50
Email : exco-loire@exco.fr



Aux associés,

En exécution de la mission de Commissariat aux Apports qui nous a été confiée par requête conjoint auprès du tribunal de commerce de Marseille en date du 5 avril 2023, nous vous présentons notre rapport sur l'appréciation des apports en nature et des avantages particuliers dans le cadre de la fusion des sociétés Engineering and finance partners et Out Live Holdings Limited, conformément à l'article L.225-147 du Code de Commerce.

La valeur des apports a été indiquée dans le traité de fusion. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur de ces apports n'est pas surévaluée.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicable à cette mission ; cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports.

Ce rapport comporte 3 parties :

- Présentation de l'opération projetée et description des apports
- Diligences et appréciation de la valeur des apports
- Conclusion

1. Présentation de l'opération

1.1. Contexte de l'opération

L'opération consiste en la fusion absorption de la société OUT LIVE HOLDINGS LIMITED par la société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS à une fin de restructuration du groupe de sociétés existant, de simplifier l'organisation administrative et de réduire les coûts de gestion de l'ensemble ainsi formé.

Compte tenu du fait :

- Que le seul actif de la société absorbée consiste en une participation au capital de la société absorbante, représentée par 448 317 actions de la Société Absorbante,
- Que les autres éléments d'actif et de passif de la Société Absorbée sont non significatifs,
- Que les associés de la Société Absorbée ont parfaite connaissance du patrimoine de la société absorbante,
- Que les associés de la société absorbante ont parfaite connaissance du patrimoine de la société absorbée,

Les Parties ont convenu, à titre de règle d'ordre pratique et pour simplifier la réalisation de la fusion, qu'il n'est pas nécessaire de déterminer un rapport d'échange « stricto sensu » et que la société absorbante augmentera son capital social d'un montant de 4 483 170€, par création de 448 317 actions de valeur nominale de 10 € à attribuer aux associés de la Société Absorbée dans les conditions définies ci-après.

Les 448 317 actions nouvelles susvisées seront soumises à toutes les dispositions statutaires de la société absorbante et porteront jouissance à compter du jour de réalisation définitive de la fusion.

En conséquence de cette augmentation de capital, le capital social de la société absorbante sera d'un montant total de 13 724 890 € divisé en 1 372 489 actions d'une valeur nominale de 10 €.

La société absorbée étant propriétaire de 448 317 actions de la société absorbante, la société absorbante, ne pouvant rester propriétaire de ses propres actions, procédera immédiatement après l'augmentation de capital susvisée, à une réduction de capital d'un montant égal à la valeur nominale des actions antérieurement détenues par la société absorbée, lesquelles seront annulées. Le capital de la société absorbante sera donc réduit d'un montant égal à la valeur nominale des 448 317 actions auto-détenues par annulation de ces titres, soit une réduction de capital d'un montant de 4 483 170€, le capital de la Société Absorbante se trouvant ainsi ramené à 9 241 720 €, divisé en 924 172 actions de 10 € de valeur nominale.

Les titres de participation de la société absorbante, inscrits à l'actif du bilan de la société absorbée, seront annulés.

1.2. Présentation des sociétés et/ou des intérêts en présence (liens entre les sociétés)

- La société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS est une SAS qui exerce une activité de holding animatrice et détient le contrôle direct ou indirect de différentes sociétés, et qui a pour objet social :
 - La prise de participation directe ou indirecte dans toute société industrielle ou commerciale, mobilière ou immobilière, la gestion de portefeuille de titres de participation, le contrôle, la direction et l'animation de ses filiales dans les domaines suivants : notamment politique financière, développement stratégique, développement organique, mise en place de synergies, définition et mise en place de la spécialisation métiers des filiales, suivi des clients transversaux, mise en place et suivi du reporting, fusion, acquisition et prise de participation ;

- Le placement de fonds lui appartenant ;
 - L'étude, l'analyse, la recherche et la réalisation de tous placements ou investissements, prises de participation, soit pour son propre compte, soit en association avec des tiers, soit enfin pour le compte de tiers, tant en France qu'à l'étranger ;
 - Toutes prestations de services, de coordination ou de contrôle des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts ou participations, ainsi que tous services, études, mises à dispositions et assistance d'ordre administratif, juridique, comptable, financier et de management au profit de ces sociétés, en ci compris la gestion de la trésorerie ;
- La société OUT LIVE HOLDINGS LIMITED est une SAS qui a pour activité la prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux, et la gestion de ceux-ci.

1.3. Description de l'opération

1.3.1 Description et évaluation des apports

Les apports de la société ont été évalués à la valeur nette comptable, et s'élèvent donc à 4 753 663.83€.

1.3.2 Rémunération des apports

En rémunération de l'apport, il sera attribué aux associés de la société absorbée 448 317 actions de valeur nominale de 10€.

2. Diligences et appréciation de la valeur des apports

2.1. Diligences mises en œuvre par le commissaire aux apports

Nos travaux ont été effectués conformément à la doctrine professionnelle applicable à ce type d'opération et ont notamment consisté à :

- Apprécier la méthode de valorisation des apports et sa conformité à la réglementation comptable ;
- Valider la réalité des apports ;
- Valider la valorisation globale des apports ;
- Valider, s'il y a lieu, les avantages particuliers rattachés à l'opération.

2.2. Méthode de valorisation

La valorisation des apports a été effectuée à la valeur comptable. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'utilisation de cette méthode.

2.3. Réalité des apports

Le dirigeant de la société ainsi que les conseils des sociétés nous ont confirmé la réalité des apports.

2.4. Valorisation des apports

La valorisation des apports n'appelle pas de commentaire de notre part.

2.5 Avantages particuliers

Il ne nous a pas été communiqué d'avantages particuliers rattachés à cette opération.

3. Conclusion

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur des apports retenue s'élevant à 4 753 663.83€ pour les 448 317 actions de la société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS n'est pas surévaluée.

Saint-Etienne, le 30 juin 2023

Le commissaire aux apports

EXCO Loire

Sébastien TRESCHARTES